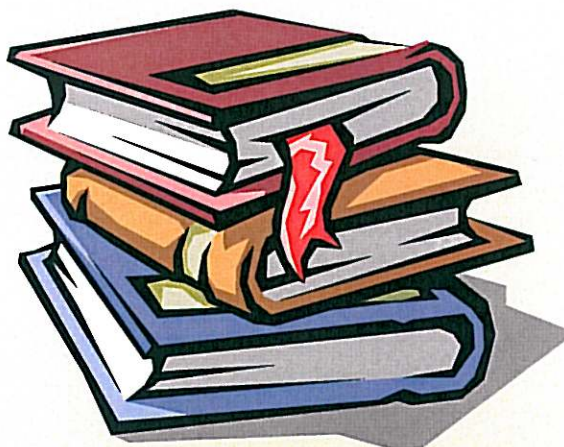


Assurance complémentaire santé Etudiant



Une formule adaptée à vos besoins
pour 0,99 € par jour,
soit 361,92 € par an.

Renvoyant, non ?

La solidarité, une valeur sûre



7 PLACE DES HALLES - 67000 STRASBOURG
TÉL 03 88 15 22 50

PRESTATIONS 2011 FORMULE ETUDIANT AU REGIME GENERAL

A - PRESTATIONS MEDICALES	DA	Tx SS RG	Formule Etudiant
Consultations, visites et indemnités de déplacement			
Généraliste	3	70%	135% BRSS (*)
Spécialiste	3	70%	135% BRSS (*)
Pharmacie			
Vignette bleue	3	35%	TM
Vignette blanche	3	65%	TM
Analyses			
Prises en charge par la SS	3	60%	TM
Auxiliaires médicaux et indemnités de déplacement			
Soins à l'étranger pris en charge par la SS	3	60%	100% BRSS
Actes de prévention du contrat responsable	3	variable	+ 150% rembt SS
Détartrage annuel complet effectué en 2 séances maxi			
Détartrage annuel complet effectué en 2 séances maxi	3	70%	100% BRSS
Ostéodensitométrie pour les femmes de + 50 ans, tous les 6 ans	3	70%	100% BRSS

B - PRESTATIONS MEDICO-CHIRURGICALES			
Dentaire			
Actes et soins conservateurs dentaires (SDE)	6	70%	135% BRSS
Orthodontie (TOR) enfants âgés de moins de 16 ans	6	100%	135% BRSS
Prothèses dentaires (ADP, PFM, PFE, PDA) dans la limite d'un plafond annuel	6	70%	135% BRSS - plafond 420 €
Implant (IMP), traitement parodontal (PAR) et orthodontie (TOR) adulte, maxi	6	-	néant
Reconstitutions coulées (Inlays Cores) (ADP)	6	70%	120% BRSS
Optique			
Montures, verres, lentilles de contact acceptées par la SS	6	65%	135% BRSS
Forfait annuel pour montures, verres ou lentilles	6	-	147,30 €
Participation chirurgie réfractive (opération de la myopie)	6	-	néant
Prothèses et appareillages			
Toutes prothèses et appareillages	6	65%	100% BRSS
Actes médicaux et chirurgicaux			
Actes techniques médicaux (ATM) et d'échographie (ADE)	6	70%	135% BRSS (*)
Actes de chirurgie (ADC) et d'anesthésie (ADA)	6	70%	135% BRSS (*)
Actes d'obstétrique (ACO)	6	70-100%	135% BRSS (*)
Actes d'imagerie diagnostique (ADI)	6	70-100%	135% BRSS (*)
Hospitalisation en médecine, chirurgie ou maternité			
Frais de séjour régime commun	6	80 - 100%	TM
Forfait journalier en CHS, maxi 30 jours	6	-	Frais réels
Forfait journalier autres établissements	6	-	Frais réels
Indemnité comp. (si choix du régime) en médecine/chirurgie (personne majeure)	6	-	14,73 €/jour
Indemnité compensatrice (si choix du régime) en maternité (accouchement)	6	-	216,00 €
Frais de chambre particulière en établissement conventionné et en centre de réadaptation si séjour consécutif à l'hospitalisation dans la limite de 30 jours consécutifs/établissement.	6	-	Frais réels
Frais de chambre particulière en établissement non conventionné dans la limite de 30 jours consécutifs/établissement, maxi	6	-	65,00 €/jour
Frais de chambre particulière en CHS	-	-	néant
Honoraires des praticiens afférents à l'hospitalisation	6	80 - 100%	135% BRSS (*)
Lit d'accompagnant enfant âgé de moins de 12 ans	6	-	Frais réels
Lit d'accompagnant mineur handicapé	6	-	Frais réels
Frais de transport ou d'ambulance	6	65 - 100%	TM
Autres frais non pris en charge par la SS			
Participation calculée par équivalence avec le tarif de responsabilité SS	6	-	néant
Homéopathie, médicaments remboursés sur ordonnance à 0 à 15 % par SS	6	-	néant

C - PREVENTION, AUTRES PRIMES ET PARTICIPATIONS			
Prévention			
Ostéodensitométrie hors SS	12	-	néant
Test de prévention du cancer du colon, maxi	12	-	néant
Vaccin anti-grippal	12	0 - 65%	néant
Autres vaccins non remboursés par la SS, maxi	12	-	néant
Sevrage tabagique prescrit médicalement (produits de substitution nicotiques), forfait annuel	12	-	20 €
Primes			
Cure thermale libre acceptée par la SS : soins thermaux	12	65%	135% BRSS
forfait de surveillance	12	70%	135% BRSS
+ prime (frais hôteliers)	12	-	néant
Participations			
Honoraires de heilpraktiker (par acte)	12	-	néant
Ostéopathie ou chiropraxie (par séance)	12	-	néant
Allocation obsèques (cf annexe 3 du règlement mutualiste)	12	-	1 473,00 €
Rente d'invalidité (Invalidité 100%) jusqu'à 60 ans, par an (cf annexe 3 du règlement mutualiste)	12	-	1 590,84 €
Assistance à domicile		-	selon descriptif SORUAL assistance

BRSS = Base de Remboursement SS

DA = délai d'attente (en mois)

FH = forfait journalier, soit 13,50 € ou 18 € au 1.1.2011

PMSS = Plafond Mensuel de la SS, soit 2.946 € au 1.1.2011

Tous les taux indiqués comprennent le remboursement SS et la part complémentaire

(*) HORS PARCOURS DE SOINS : minoration des remboursements par l'application des dispositions des contrats dits "responsables", soit

- majoration de participation : % de la BRSS fixé par votre régime de base

- franchise sur les dépassements d'honoraires : fixée par l'assurance maladie

Franchises instaurées par la LFSS pour 2008 non prises en charge

Document non contractuel

7 Place des Halles - 67000 STRASBOURG - Tél 03 88 15 22 50

Janvier 2011